plan d' URGENCE pour les hôpitaux 100 000 emplois!

Avec « Ma santé 2022 » et son projet de loi, Macron ne répond pas à l'urgence que réclame l'hôpital public : ni pour la population, ni pour les personnels ! Il confirme sa politique santé d'austérité et engage la privatisation.

Les actes contredisent le discours : la loi de finances 2019 de la sécurité sociale aggrave les difficultés budgétaires des hôpitaux avec leurs conséquences : des failles dans les soins aux patients, la souffrance du personnel. Le projet de loi sur la santé annonce surtout le mécanisme antidémocratique des ordonnances. Les fermetures de maternités se multiplient, mater-

nités de niveau 1 comme au Blanc, ou de niveau 3 comme à Creil, ainsi que les fermetures de services d'urgences, de SMUR, de chirurgie, de CMP, de CATTP en psychiatrie... Personnels et usagers se mobilisent de plus en plus contre ce désastre. Le Tour de France des hôpitaux des parlementaires communistes engage le débat sur les solutions.

le Parti communiste français poursuit sa campagne nationale pour un plan d'avenir pour l'hôpital public

Le PCF propose des mesures immédiates s'inscrivant d'emblée dans un projet de société où l'humain passe avant la domination de la finance, où la démocratie permet la construction collective des réponses aux besoins de la population.

L'hôpital doit répondre à des défis majeurs : produire et assimiler les progrès techniques et les effets de la révolution informationnelle, s'adapter à l'évolution épidémiologique, répondre au vieillissement de la population, assurer une réponse socialement efficace et de proximité aux besoins de santé des territoires. Il doit donc évoluer et s'inscrire dans une nouvelle organisation des soins articulant service public hospitalier et structures de soins primaires.

Mettre l'humain au cœur de l'hôpital, c'est créer des emplois médicaux et paramédicaux, tirer vers le haut l'ensemble des professions hospitalières pour faire face à l'évolution explosive des connaissances et aux transformations. Cela suppose d'apporter des changements dans les formations initiales et continues.

Mettre l'hôpital au cœur des besoins humains et sociaux d'aujourd'hui et demain oblige évidemment à rejeter les politiques d'austérité et à sortir l'hôpital des griffes de la finance et des objectifs de rentabilité. Et à l'inverse, à exiger un financement solidaire des actes hospitaliers, des soins prescrits et de la perte d'autonomie à 100% par la Sécurité sociale, ainsi qu'un financement solidaire des investissements des structures de soins par de la dépense publique et des crédits bancaires bonifiés à taux 0, voire négatifs.

Pour cela, la lutte pour des droits et pouvoirs nouveaux des personnels de santé et des usagers du service public hospitalier sur les choix de gestion et d'évolution de l'hôpital est incontournable.

LE PCF PROPOSE



Une véritable loi de santé publique, transformant les fonctionnements, remplaçant la gestion autoritaire des ARS et les Groupements hospitaliers de territoire (GHT) par la démocratie et la coopération, développant aussi un service public du premier recours, incluant la prévention.

En finir avec le hold-up de la Sécurité sociale par les grands groupes pharmaceutiques avec un pôle public du médicament. Mettre un terme aux emprunts à haut taux d'intérêt par la création d'un Fonds européen de développement des services publics, démocratique.

Mettre fin à la domination de la finance à l'hôpital, avec des critères d'efficacité sociale du service public hospitalier en lieu et place de la dictature du chiffre et de toujours moins d'humain.

le PCF propose un plan d'urgence pour l'hôpital public l

1. Arrêt des restructurations hospitalières

- Suppression des GHT, suppression des pôles : mettre au centre la coopération volontaire et la démocratie.
- Moratoire sur toutes les fermetures de services, lits, regroupement de SMUR, vente de biens fonciers et immobiliers, partenariat public/privé, réorganisation ou restructuration.
- Plan d'investissements immobiliers, mobiliers avec des moyens techniques, médicaux scientifiques, numériques.
- Évaluation démocratique des besoins et des projets médicaux par les syndicats, élu-es, associations d'usagers.
- Maillage des territoires avec des centres de santé rattachés à un hôpital de proximité et une maternité.
- Les Comités techniques d'établissement, Commissions médicales d'établissement et CHSCT doivent avoir des pouvoirs décisionnels.
- Remplacement des conseils de Surveillance par de nouveaux conseils d'Administration avec représentation égale des représentant-es des salarié-es, des élu-es et des usagers.

3 AXES

2. Création de 100 000 emplois avec plan de formation

- Dès la rentrée scolaire 2019, avec recrutement immédiat d'élèves et d'étudiant-es.
- Titularisation de tout-es les contractuel-les.
- Formation d'au moins 12 000 médecins par an avec l'exigence de moyens supplémentaires pour l'accueil des étudiants à l'université (moyens financiers, stages, personnels universitaires).
- Développement d'une sécurité-emploi et de formation pour l'adaptation aux modifications techniques et la promotion sociale des personnels.
- Changer le travail et mettre un terme à la souffrance à l'hôpital des personnels et des malades avec des nouveaux critères de conditions de travail et de vie à l'hôpital, en donnant un vrai pouvoir aux instances de représentation syndicale du personnel.

3. Réduction des contraintes budgétaires

- Augmentation de l'ONDAM (Objectif national des dépenses d'assurance maladie) au moins de 4,5% pour aller vers la suppression des enveloppes fermées.
- Gel du remboursement des dettes, audit sur les causes et plan d'investissement.
- Suppression de la taxe sur les salaires et de la TVA dans les hôpitaux : 4 milliards pour la création d'emplois...
- Réforme du financement des hôpitaux pour répondre aux besoins en tenant compte de critères d'efficacité sociale décidés démocratiquement.
- Renégociation du prix des médicaments achetés par les pharmacies centrales.
- Utilisation de la puissance de création monétaire de la BCE pour financer les investissements dans la santé à travers un Fonds européen de développement des services publics...

AUGMENTER LES RECETTES DE L'ASSURANCE MALADIE, C'EST POSSIBLE

Supprimer les exonérations de cotisations.

Augmenter les cotisations patronales en les modulant en fonction des efforts réalisés par l'entreprise en matière d'emploi, salaire, formation.

Mais aussi en faisant croître la masse salariale brute des entreprises en augmentant les salaires, en réduisant le chômage, en pratiquant l'égalité salariale homme/femme, ce qui implique de réduire le coût du capital.

Faire cotiser les revenus salariaux qui y échappent (stocks option...).

Instituer une taxe additionnelle sur les revenus financiers des entreprises aux taux de cotisations patronales en vigueur.

pour une assurance maladie du XXI° siècle : le 100% sécu ! menons ensemble la bataille de la santé pour tous !